

Concours Start Your PhD Up

From Research to Start-up

RÈGLEMENT

Objet de l'appel

La Société d'Accélération du Transfert de Technologies SATT Nord, société de droit privé inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE, dont le siège social est 25 avenue Charles Saint Venant, 59800 Lille (organisateur principal), organise la 1ère édition d'un programme doctorants intitulé **Start Your PhD Up, from research to start-up** pour faciliter l'insertion professionnelle des doctorants et dynamiser la détection de projets de recherche innovants.

Ce programme a pour but de soutenir les doctorants de 2e et 3e année (territoire Lille, Amiens et Valenciennes), en leur apportant un accompagnement personnalisé centré sur les enjeux marchés et la propriété intellectuelle. Une fois diplômé, avec l'accord de son Directeur de thèse, et sous réserve que les résultats du projet de thèse soient concluants et en phase avec l'objet du présent programme, la SATT Nord pourra apporter une contribution financière pour maturer le(s) projet(s) lauréat(s) (preuve de concept).

Personnes pouvant participer

Ce concours est ouvert aux doctorants de 2^e et 3^e année inscrits au sein de l'Université de Lille Nord Europe, de l'Université Picardie Jules Verne, de l'Université Polytechnique Hauts de France, de l'Université Littoral Côte d'Opale, de l'Université d'Artois et de Centrale Lille et réalisant leur thèse dans un laboratoire implanté en Hauts de France. Les candidats doivent avoir entamé ou programmé un projet de thèse de recherche dans le cadre de leur cursus doctoral.

Ils doivent avoir obtenu un accord de leur directeur de thèse pour candidater au présent Programme. Cette dernière condition, si elle est n'est pas remplie, est éliminatoire.

Le présent challenge vise à retenir 5 projets de thèse lauréats, susceptibles de générer une innovation qui réponde à des besoins du marché non satisfait, qui présentent à terme une perspective de retombées économiques et ayant comme première intention de créer une entreprise.

Ne sont pas éligibles, les doctorants qui :

- bénéficient d'une thèse CIFRE ou dont le programme de recherche s'inscrit dans un partenariat avec une entreprise qui bénéficie des droits d'exploitation des résultats.

- qui réalisent leur thèse en 4 ans et plus.

Par « doctorant », on entend : personne physique inscrites au sein de l'une des universités précitées et suivant une formation doctorale pendant les années scolaires 2020-2021.

Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule candidature. Chaque projet peut être porté par plusieurs personnes physiques, mais une seule peut être candidate ; les autres personnes physiques constituent l'équipe-projet décrite le cas échéant dans le dossier de candidature.

Une opération à l'initiative de :



Financiers :



Les éventuels projets qui auraient déjà bénéficié d'un accompagnement ou d'un financement par la SATT Nord (actuel ou passé) feront l'objet d'un examen particulier et sont susceptibles de ne pas être retenus.

Prix

Le jury arrête la liste définitive de 5 projets lauréats du présent programme

Chaque doctorant-lauréat sera bénéficiaire durant son doctorat d'un accompagnement personnalisé piloté par la SATT Nord.

L'accompagnement portera sur :

- Une pré-étude de marché
- Un diagnostic de la Propriété Intellectuelle (PI)
- De 4 ateliers personnalisés, pouvant comprendre l'utilisation d'outils de création d'entreprise, du coaching expert marché et innovation

Cet accompagnement sera établi en coordination avec le Directeur de thèse et le doctorant.

Modalités de participation

Pour participer au Start Your PhD Up, les candidats devront remplir le dossier de candidature téléchargeable sur le site dédié au présent challenge : <https://satt nord.fr/chercheurs/concours-doctorant/>

Ce dossier peut être rempli en français ou en anglais. Le candidat devra joindre en annexe de son dossier un CV détaillé. Il pourra aussi joindre à son dossier des publications qu'il juge pertinentes pour évaluer sa candidature.

Le dossier complété doit être envoyé en format .pdf avant le 14 février 2021 à l'adresse email suivante : rose.nicot@satt nord.fr. Le candidat veillera à indiquer dans l'objet de son mail la mention : « Candidature au Start Your PhD Up »

Un email de confirmation du dépôt de la candidature sera envoyé au candidat dans les soixante-douze (72) heures après la réception du dossier.

Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et examinés.

La longueur du dossier d'inscription rempli (hors règlement) ne doit pas excéder 8 pages A4, avec une police en taille 11 et interligne simple.

Renseignez toutes les rubriques. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre ou si vous avez des informations à ajouter, justifiez-vous dans la mesure du possible et indiquez vos observations dans le champ libre du dossier de candidature intitulé « Remarques et observations ».

De manière générale, les candidats doivent décrire de manière complète et sincère la situation de leur projet au regard de la propriété intellectuelle et les contraintes qui pourraient s'exercer sur le projet du fait d'engagements antérieurs pris par le candidat ou par un membre de l'équipe. Le non-respect de cette disposition pourra conduire à une remise en cause d'une éventuelle décision positive du jury. Les frais éventuels engagés par les candidats pour la participation au Challenge ne feront pas l'objet de remboursement.

ATTENTION : les dossiers ne respectant pas les consignes ne seront pas pris en compte

Une opération à l'initiative de :



Financiers :



Sélection des lauréats

Pré-sélection : sur dossiers

Une présélection sera opérée en Février 2021 par les partenaires du WP2 du programme SIA Let's Grow Deeptech, sur base des dossiers de candidatures reçus par mail. Les critères sur lesquels les dossiers seront évalués sont les suivants :

1. Potentiel innovant du projet de thèse
2. Adéquation avec un besoin économique et/ou sociétal
3. Ambitions du projet de thèse

Les candidats pré-sélectionnés seront invités à venir présenter en Mars 2021 leur projet devant un jury constitué par les partenaires du WP2 du programme SIA Let's Grow Deeptech ainsi que par les partenaires du French Tech Seed des Hauts de France. Sélection : sur auditions, devant jury

Les candidats présélectionnés seront invités par voie de mail à l'adresse mail qu'ils auront renseignée dans leur dossier de candidature.

L'audition, d'une durée de 25 minutes, se déroulera sous la forme suivante :

- une présentation orale du projet par le doctorant : durée = 15 minutes
- une séance de questions / réponses avec le jury : durée = 10 minutes

L'attention des candidats est attirée sur le strict respect de la durée de la séance. La présentation du projet devra reprendre les points clés du dossier de candidature. Elle pourra être adossée à un support projeté de type présentation PowerPoint qui devra être, le cas échéant, transmise par le doctorant à la SATT Nord par mail au plus tard la veille de la date de l'audition du candidat.

Il est recommandé de réaliser sa présentation sur ordinateur de type PC. En cas de réalisation sur Mac, le candidat devra fournir et amener lui-même le jour de son audition l'adaptateur VGA nécessaire à la connexion au vidéoprojecteur.

Le Directeur de thèse pourra assister à la séance mais la présentation orale devra être opérée par le seul doctorant. Les critères sur lesquels les projets seront évalués sont les suivants :

1. Ambition du projet et potentiel en termes de transfert de technologies
2. Motivations, ambitions et engagement du candidat
3. Pertinence de la réflexion et cohérence de l'ensemble du projet

5 lauréats maximum seront sélectionnés par le jury et informés par voie de mail courant Février 2020.

Composition du jury

Le jury pour les auditions sera composé de professionnels issus des milieux académiques, industriels et socio-économiques.

La SATT Nord assurera la présidence de séance.

Le jury est souverain et n'a pas à motiver ses décisions.

Une opération à l'initiative de :



Financiers :



Engagement des lauréats

Tout candidat acceptant d'être lauréat s'engage à :

Durant la phase d'accompagnement durant son doctorat : Etre disponible pour les rencontres de suivi avec les équipes SATT Nord

Durant la période d'accompagnement : Contribuer avec transparence aux échanges sur les données de son projet de thèse, informer leur directeur de thèse des échanges opérés avec les équipes de la SATT Nord, obtenir son accord pour toutes les actions menées conjointement et le convier à toutes les réunions de suivi avec la SATT Nord.

Plus généralement : Etre ambassadeurs du Start Your PhD Up et à ce titre participer gracieusement à toute action de promotion du Challenge (lauréats, bilan...), sur demande de la SATT Nord. Les candidats et lauréats autorisent à ce titre la SATT Nord à publier leur nom, prénom et adresse électronique, les coordonnées complètes de leur laboratoire de rattachement, le résumé grand public (non confidentiel) de leur projet indiqué dans le dossier de candidature et les photos prises dans le cadre du challenge, dans le cadre des actions d'information et de communication liées au challenge, y compris sur son site internet sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit. S'engager à être présent ou être représenté le jour de l'annonce officielle des lauréats.

Les lauréats du concours auront la possibilité de refuser le prix et de se retirer du concours.

Confidentialité

Les membres des comités de pré-sélection et du jury ainsi que les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre de Start Your PhD Up s'engagent, par écrit (via un accord de confidentialité), à garder confidentielle toute information relative aux projets et à respecter une charte de déontologie.

Par ailleurs, il ne sera pas communiqué vers l'extérieur sur le contenu des projets sans l'accord écrit préalable des candidats et de la SATT Nord, en dehors du résumé non confidentiel délivré dans le dossier de candidature.

Propriété industrielle et intellectuelle

Les travaux de recherche s'inscrivant dans des thèses conduites au sein des établissements de recherche, ces derniers sont de facto considérés comme titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés aux résultats. Les personnes physiques resteront néanmoins inventeurs, sous réserve de leur contribution inventive au développement des résultats protégés.

Litiges

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'organisateur dont les décisions seront sans appel. La loi applicable au présent règlement est la loi française. Tout différend né à l'occasion de ce concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. En cas d'échec, les tribunaux de Lille seront compétents.

Une opération à l'initiative de :



Financiers :





Limite de responsabilité

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il était amené à annuler le présent challenge, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

L'organisateur se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Il ne saurait encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des candidats du fait des fraudes éventuellement commises.

Contact

Pour toute question, les intéressés peuvent formuler leurs demandes par email :
rose.nicot@satt nord.fr

Acceptation du règlement

Tout candidat qui soumet un dossier de candidature devra valider à la fin de celui-ci la prise de connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

Une opération à l'initiative de :



Financiers :

